



**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 11 DECEMBRE 2023**

Convocation le : 5 décembre 2023

Tél : 05 61 89 08 41

**Étaient présents :** Christian ADER, Jacques ALBENQUE, Suzanne BERSON-BELLOT, Claudette BOURREL, Lionel CLAVERIE, Louis DUCOS, Guy FRANCO, René LOUGARRE, Marc TONELLI.

**Absents représentés :** Jenny LAFORGUE, Franck FEUILLERAT.

**Secrétaire de séance :** Guy FRANCO

**Approbation à l'unanimité du procès verbal de la réunion du 30 octobre 2023 après quelques précisions.**

### **SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS**

**A la demande de la Commission « Association », M. le Maire propose au Conseil Municipal le versement des sommes suivantes aux associations :**

- |  |          |
|--|----------|
| - Poulies et Rouages d'Antan   | 500,00€  |
| - Subvention exceptionnelle à l'association AMLI pour l'achat de guirlande de Noël | 371,85 € |

**Vote : 11 pour - 0 contre - 0 abstention**

### **DEMANDE SUBVENTION MAISON DES ASSOCIATIONS ET DE LA PETITE SALLE DES FÊTES**

**Monsieur le Maire expose que le projet d'aménagement de l'ancienne école en Maison des associations et le réaménagement de la petite salle des fêtes, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un estimatif au stade études, à 390 962,30 € HT soit 469 154,76 € TTC.**

**Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou du fonds vert.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 390 962,30 € HT
- autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR ou du fonds vert et des subventions auprès des co-financeurs (Conseil Départemental, Région, Communauté de Communes).

**Vote : 11 pour - 0 contre - 0 abstention**

### **DECISION MODIFICATIVE N°3 (BUDGET COMMUNAL)**

**Monsieur le Maire expose que suite au départ de nos locataires du logement de l'ancienne poste, il convient de procéder à la régularisation comptable de la caution.**

**Le virement de crédit ci-dessous est nécessaire :**



Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-815228 : Entretien et réparations sur autres bâtiments	650,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>650,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-023 : Virement à la section d'investissement	0,00 €	650,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>650,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>650,00 €</b>	<b>650,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	650,00 €
<b>TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>650,00 €</b>
D-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	650,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00 €</b>	<b>650,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>650,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>650,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>650,00 €</b>		<b>650,00 €</b>

Vote : 11 pour - 0 contre - 0 abstention

## AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Compte rendu concernant les aménagements de voirie de la rue des Pyrénées.

### QUESTIONS DIVERSES

- Le Conseil Municipal est d'accord sur la mise sur le marché locatif en tant que local commercial de l'ancienne poste pour un montant de loyer de 400 € à compter du 1er janvier 2024.
- Date des vœux du maire, le dimanche 7 janvier 2024 à 11h.
- Repas des anciens le 14 janvier 2024 à 12h
- Les 12 caméras sont installées à la salle des fêtes et à l'école. La mise en route se fera le 13 décembre.
- Une antenne wifi sera installée pour couvrir l'ensemble des bâtiments municipaux.
- Compte rendu concernant l'étude du dossier contrat SIVOM par le cabinet d'avocat Lapuelle à TOULOUSE, spécialisé en droit des collectivités publiques. Le montant de l'étude étant de 2 172 € TTC, le conseil décide de ne pas donner suite.
- Information de Lionel CLAVERIE concernant le problème 'eau avec M. FERRAN. La mairie contactera GEMAPI pour une étude et contactera la mairie d'Estancarbon dont le versant arrive sur la commune.
- Monsieur le Maire expose que le projet de pose d'un poteau incendie à proximité de l'hôtel-restaurant CUU LONG, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base d'un estimatif, à 3 281,92 € HT soit 3 938,31 € TTC. Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou du fonds vert.

Vote : 11 pour - 0 contre - 0 abstention

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 20 heures 15

Le secrétaire :




Le Maire :

